



Appartement trop petit demande de relogement

Par **fifi_old**, le **28/08/2007** à **23:53**

bonjours je voudrais etre aider suite a un bail signé le 26juillet2007 pour un logement hlm le probleme c'est que je n'est pas visiter le logement avant on m'a dit que c'etait un type 4 et quand j'ai signé et qu'on m'a remit les clé je m'aperçoit qu'il y a que 2 chambres fermées j'ai 3 enfants qui sont deçut car nous dormons a 3 dans une des 2 chambres pour stocker le reste des meubles dans l'autres chambre j'ai du changer de ville suite aux menaces de mort et harcèlement que l'on subissais mes filles et moi meme malgré les depot de plaintes cet homme continuait de plus belles 5 jours apres que j'ai signé le bail une nouvelle commission se presente car j'ais deposer des dossier logement un peu partout c'etait pour un type 5 dans une petite ville retirer (tout ce qui me plait) et la on me le refuse du fait que je viens tout juste de signé pour un soit disant type 4.le type 5 est libre depuis 2 ans et pour les filles ce serais mieux qu'elle retrouve leur espace vitale elle n'ont plus les affaire personnelles plus tro de repere ma derniere de 23mois se reveille encore la nuit et cela reveille souvent mes 2 ainées j'ai deja perdu mon emplois suite a ce demenagement forcée et pour le bien etre de ma petite famille je doit retrouver de travail mais dans les condition ou nous vivons cele est tres dure aider moi s'il vous plait merci.

Par **ly31**, le **31/08/2007** à **09:32**

Bonjour,

La société d'HLM vous a attribué un logement et vous avez eu tort de ne pas le visiter, mais je

comprends aisément votre empressement

Je pense que vous devez avoir 2 chambres, et une salle à manger/salon ??

A vous lire

ly31